

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
25 juin 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de sa séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Lemoine

Date de convocation 19 juin 2025

Sont présents: Alexandre LEMOINE, Elizabeth PARENT-DEFER, Brigitte MARY, Pascal LEFEVRE, GUERIN Nicolas, Monder EL BAHRI, Jean-François DRAPIER, Laura MAZUREK, Delphine BONNARD, Sandra PIETRUSZKA

Pouvoir : Nathalie BENARD à Brigitte MARY

Excusé: Christian ALBY

Absents: Frédéric PACHOT, Amandine RICOUARD, Joël D'HAYER

Secrétaire de séance: Elizabeth PARENT-DEFER

Hommage à Colette

M. le Maire et le Conseil Municipal ont rendu hommage à Colette Baillez. Bénévole très impliquée dans la commune, elle avait aussi intégré le CA2S. Son amitié, son dévouement manquent déjà.

1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

11 POUR

2) Autorisation à M. Le Maire de signer un acte notarié

La commune souhaite faire reconnaître ses droits sur les parcelles ci-dessous désignées, pour les avoir entretenues depuis plus de trente ans à savoir :

- L'éclairage public
- Les plantations
- Les réseaux d'eau potable et d'assainissement
- La voirie

Terrain situé à Viels Maisons cadastré:

- ZO 73
- ZO 74
- ZO 75
- ZP 197

- ZP 198

- ZP 199

- ZP 200

Théoriquement au bout de 10 ans suivant la création d'un lotissement les voies et réseaux sont rétrocédés à la commune.

Le conseil municipal autorise M. le Maire a signer l'acte notarial et s'engage à régler la somme de 1100.00€ à l'étude notariale de Maître Gombart.

11 POUR

3) Changement horaire éclairage public

Suite au passage à l'heure d'été, certaines batteries de notre vidéoprotection n'ont pas assez de temps de charge afin de fonctionner correctement.

Il est décidé d'éclairer le bourg de 22h30 à 2h30.

11 POUR

Informations diverses :

Organisation de Manifestations sur le domaine public

Petit rappel que toute manifestation sur le domaine public (type fête de la musique) est soumise à une autorisation municipale.

Point travaux 12 place du Marché

Les travaux sont pratiquement terminés, les peintures sont en cours et la cuisine bientôt installée.

Bruit de voisinage

Suite à quelques incivilités (travaux effectués tôt le matin ou tard le soir), il est rappelé les horaires (arrêté préfectoral):

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h

Festivités du 13 & 14 juillet

Les festivités sont lancées.

Seules les 120 premières inscriptions pour le méchoui seront prises en compte.

Illuminations de Noël

Il est question de relancer le concours des « maisons illuminées »

- **Fête Patronale**

Nous ne parvenons plus à faire venir de manèges enfants.

De plus cette fête n'était plus très fréquentée.

Si nous organisons une manifestation nous la souhaitons de qualité.

- **Conseil des Jeunes**

Un nouveau Conseil a eu lieu avec des projets de sorties.

- **Viels Maisons « Village d'Avenir »**

La commune est lauréate du concours « Village d'Avenir »

M. Carion Corentin du département s'engage à nous aider pour les demandes de subventions concernant le projet de rénovation thermique de l'école.

- **Défi 0 Gaspi à la cantine**

La cantine de Viels Maisons a gagné haut la main le défi 0 gaspi organisé par l'agglomération de Château Thierry. Une cérémonie de remise de diplômes s'est déroulée le lundi 23 juin à la cantine en présence des élus des communes participantes et une dégustation de fromage de chèvre a été offerte aux enfants.

- **Ecole**

Suite au dernier conseil d'école la commune a été sollicitée sur deux points :

- ATSEM supplémentaire 1h/jour (nous avons actuellement une ATSEM/ classe)
L'organisation du temps de travail est trop compliquée. La demande est refusée.
- Fresque

Le projet est très intéressant destiné à tous les enfants de l'école. Le Conseil, tenant compte de l'isolation à venir suggère de commencer par le préau.

La commune propose de participer au financement de ce projet à hauteur de 80%, le reste sera à la charge de la coopérative scolaire.

Séance levée à 19h45

Fait à Viels-Maisons,
Le 26 juin 2025

Le Maire,
Alexandre Lenoir

